

VALLOUREC FINALISE AVEC SUCCES SA RESTRUCTURATION FINANCIERE ET ADOPTE UN NOUVEAU MODE DE GOUVERNANCE

Boulogne-Billancourt, le 1^{er} juillet 2021 – Vallourec annonce aujourd'hui avoir finalisé sa restructuration financière, grâce à la réalisation, avec succès, des dernières étapes prévues par le plan de sauvegarde arrêté par le Tribunal de commerce de Nanterre le 19 mai 2021.

Edouard Guinotte, Président-Directeur Général, a déclaré :

« Nous avons franchi avec succès les dernières étapes de notre restructuration financière. Grâce à une structure financière assainie et au soutien de nos nouveaux actionnaires de référence, Apollo et SVPGlobal, nous sommes à même de déployer pleinement notre plan stratégique.

Notre feuille de route est claire et s'appuie sur deux axes majeurs : renforcer la profitabilité de notre cœur de métier et activer des leviers additionnels de création de valeur comme l'exploitation du plein potentiel de notre mine de fer au Brésil et l'accélération de notre engagement dans la transition énergétique pour répondre aux besoins croissants de nos clients.

Je tiens également à remercier l'ensemble de nos clients et partenaires, qui ont maintenu leur confiance en Vallourec dans ce contexte sans précédent, ainsi que nos équipes, dans toutes les régions, pour leur engagement et leur détermination continus et exemplaires. »

La réduction significative de l'endettement du Groupe, représentant environ 1.800 millions d'euros, soit plus de la moitié du montant en principal de la dette de Vallourec, ainsi que la mise en place de nouveaux financements à moyen terme, ont été finalisées dans le cadre de la réalisation principalement :

- des opérations de règlement-livraison de :
 - l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant total brut, prime d'émission incluse, de 299.724.207,62 euros par émission de 52.954.807 actions nouvelles souscrites en numéraire par versement d'espèces par les actionnaires de la Société, cette somme étant utilisée pour rembourser partiellement les créances des Créanciers Convertis au titre des Obligations et RCF de la Société,
 - l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice des Créanciers Convertis, d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 1.330.998.569,43 euros, par émission de 164.523.927 actions nouvelles souscrites par les Créanciers Convertis par voie de compensation avec une partie de leurs créances au titre des Obligations et RCF de la Société,
 - l'émission de 30.342.337 BSA au profit des Banques Commerciales, souscrits par celles-ci par voie de compensation avec une partie de leurs créances au titre des RCF de la Société, et
 - l'émission de Nouvelles Obligations pour un montant nominal total de 1.023 millions d'euros, souscrites par les Créanciers Convertis par voie de compensation avec une partie de leurs créances au titre des Obligations et RCF de la Société ;
- du remboursement d'un montant de 262 millions d'euros à l'ensemble des créanciers au titre des Obligations et des RCF au prorata de leurs créances restructurées, ainsi que le paiement aux créanciers des intérêts, commissions d'engagement, commissions d'utilisation et intérêts de retard au titre des RCF et des Obligations pour la période jusqu'au 1^{er} février 2021 inclus ;
- de l'abandon de créances par les Banques Commerciales à hauteur de 169 millions d'euros ; et
- de la mise en place par les Banques Commerciales (i) d'un crédit renouvelable de 462 millions d'euros, (ii) de prêts garantis par l'Etat pour un montant total de 262 millions d'euros et (iii) de lignes de caution de 178 millions d'euros sur un horizon de 5 ans.

Les Obligations sont donc annulées et radiées de la cotation sur leur marché respectif ce jour.

Conformément aux résolutions adoptées le 20 avril 2021 par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société, la nouvelle forme de gouvernance de la Société entrera en vigueur ce jour, sur décision du Président du Directoire constatant que la Date de Restructuration Effective est intervenue le 30 juin 2021, avec :

- la modification du mode d'administration et de direction de la Société en structure à conseil d'administration en lieu et place de la structure à directoire et conseil de surveillance ; et
- la fin des fonctions des membres du Conseil de surveillance et des membres du Directoire de la Société.

Les nouveaux statuts de la Société, supprimant notamment les droits de vote double, entreront en vigueur à compter de ce jour.

Le nouveau Conseil d'administration de la Société est appelé à se réunir pour la première fois ce jour. A l'issue de cette réunion et sous réserve de l'approbation des décisions correspondantes, la composition du Conseil d'administration de la Société devrait être la suivante :

- M. Édouard Guinotte ;
- M. Gareth Turner dont la nomination a été proposée par Apollo ;
- M. Pierre Vareille, administrateur indépendant dont la nomination a été proposée par Apollo ;
- M. William de Wulf dont la nomination a été proposée par SVPGlobal ;
- Mme Corine de Bilbao, administratrice indépendante ;
- Mme Maria Silvia Marques, administratrice indépendante ;
- Mme Hera Siu, administratrice indépendante ; et,
- Mme Angela Minas, administratrice indépendante.

Enfin, le représentant des salariés sera nommé ultérieurement, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables.

Le Conseil d'administration se prononcera également sur l'unicité des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, qui devraient être confiées à M. Edouard Guinotte. M. Pierre Vareille devrait être nommé Vice-Président et Administrateur Référent du Conseil d'administration de la Société et M. Olivier Mallet Directeur Général Délégué de la Société. Par ailleurs, MM. Paul Marchand pour SVPGlobal et Conor J. Sutherland pour Apollo devraient être nommés censeurs.

La composition proposée des différents comités du Conseil d'administration est la suivante :

- Comité d'Audit :
 - Mme Angela Minas, présidente et administratrice indépendante ;
 - Mme Hera Siu, administratrice indépendante ;
 - Mme Maria Silvia Marques, administratrice indépendante ;
 - Mme Corine de Bilbao, administratrice indépendante ;
 - M. Gareth Turner ; et,
 - M. William de Wulf.
- Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance :
 - M. Pierre Vareille, président et administrateur indépendant ;
 - M. William de Wulf ;
 - Mme Angela Minas, administratrice indépendante ; et,
 - Mme Maria Silvia Marques, administratrice indépendante.
- Comité Stratégique et Financier :
 - M. Gareth Turner, président ;
 - M. William de Wulf ; et,
 - Mme Corine de Bilbao, administratrice indépendante.
- Comité de la Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale (RSE) :
 - Mme Corine de Bilbao, présidente et administratrice indépendante ;
 - Mme Angela Minas, administratrice indépendante ;
 - Mme Hera Siu, administratrice indépendante ; et,
 - Mme Maria Silvia Marques, administratrice indépendante.

Après la réalisation des augmentations de capital (avant et après l'exercice des BSA) et à la connaissance de la Société, la structure de l'actionariat de la Société est la suivante :

Actionnaires	Avant exercice des BSA		Après exercice des BSA	
	Nombre d'actions ordinaires / de droits de vote	% du capital social / des droits de vote	Nombre d'actions ordinaires / de droits de vote	% du capital social / des droits de vote
Apollo	53.168.605	23,2%	53.168.605	20,5%
SVPGlobal	28.159.346	12,3%	28.159.346	10,9%
BNP Paribas	-	-	13.147.015	5,1%
Natixis	-	-	13.113.508	5,1%
CIC	-	-	4.081.814	1,6%
Nippon Steel Corporation	7.851.128	3,4%	7.851.128	3,0%
Bpifrance Participations	5.200.929	2,3%	5.200.929	2,0%
Salariés Groupe	335.430	0,1%	335.430	0,1%
Auto-détention	14.397	0,0%	14.397	0,0%
Public	134.198.593	58,6%	134.198.593	51,8%
<i>Public existant</i>	51.002.617	22,3%	51.002.617	19,7%
<i>Créanciers autres que Apollo et SVPGlobal</i>	83.195.976	36,3%	83.195.976	32,1%
TOTAL	228.928.428	100,0%	259.270.765	100,0%

Pour les besoins du présent communiqué :

« Apollo »	désigne certains fonds d'investissement gérés par des affiliés d'Apollo Global Management, Inc.
« Banques Commerciales »	désigne BNP Paribas, Natixis et CIC.
« BSA »	désigne les 30.342.337 bons de souscription d'actions émis le 30 juin 2021 par la Société, chaque BSA donnant le droit de souscrire à une action nouvelle au prix d'exercice de 10,11 euros par BSA pendant 5 ans à partir de leur date d'émission, et dont les termes et conditions sont décrits dans le prospectus approuvé par l'AMF le 31 mars 2021 sous le numéro 21-093 (Code ISIN : FR00140030K7 ; libellé : VALLOUREC BSA 21).
« Créanciers Convertis »	désigne tous les créanciers de Vallourec SA au titre des RCF et des Obligations, à l'exception des Banques Commerciales, à la date du 21 juin 2021.
« Nouvelles Obligations »	désigne les obligations senior régies par le droit de l'Etat de New York pour un montant nominal total de 1.023 millions d'euros émises le 30 juin 2021 par la Société (Regulation S ISIN : XS2352739184 ; Rule 114 A ISIN : XS2352739770 ; IAI ISIN : XS2352740604).
« Obligations »	désigne les Obligations 2024, les Obligations 2027, les Obligations Senior 2022, les Obligations Senior 2023 et les OCEANE 2022.
« Obligations 2024 »	désigne les obligations émises par la Société venant à échéance en 2024, pour un montant en principal de 500.000.000 euros et portant intérêt à un taux annuel de 2,250% (ISIN: FR0012188456).
« Obligations 2027 »	désigne les obligations émises par la Société venant à échéance en 2027, pour un montant en principal de 55.000.000 euros et portant intérêt à un taux annuel de 4,125% (ISIN: FR0011292457).
« Obligations Senior 2022 »	désigne les obligations émises par la Société venant à échéance en 2022, pour un montant en principal de 550.000.000 euros et portant intérêt à un taux annuel de 6,625% (ISIN: XS1700480160 / XS1700591313).
« Obligations Senior 2023 »	désigne les obligations émises par la Société venant à échéance en 2023, pour un montant en principal de 400.000.000 euros et portant intérêt à un taux annuel de 6,375% (ISIN: XS1807435026 / XS1807435539).
« OCEANE 2022 »	désigne les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes émises par la Société venant à échéance en 2022, pour un montant en principal de 249.999.998,30 euros et portant intérêt à un taux annuel de 4,125% (ISIN : FR0013285046).
« RCF »	désigne (a) la convention de crédit de droit français conclue par la Société le 12 février 2014, (b) la convention de crédit de droit français conclue par la Société le 2 mai 2016, (c) la convention de crédit de droit français conclue par la Société conclue le 21 septembre 2015 et (d) la convention de crédit de droit français conclue par la Société le 25 juin 2015, dans chaque cas, tel qu'amendé.
« SVPGlobal »	désigne Strategic Value Partners, LLC, agissant au nom et pour le compte de Emerald Health Designated Activity Company, Emerald Moor Designated Activity Company, Emerald Meadow Designated Activity Company, Emerald Pasture Designated Activity Company.

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières de Vallourec. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Le présent communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon ou aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce communiqué n'est pas une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la Directive Prospectus 2003/71/CE.

Déclarations Prospectives

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes car elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles de survenir ou non à l'avenir. Ces risques comprennent ceux développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Vallourec auprès de l'AMF, y compris ceux répertoriés dans la section «*Facteurs de risques*» du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2021 sous le numéro de dépôt n° D.21-0226 et de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF le 2 juin 2021 sous le numéro D.21-0226-A01.

A propos de Vallourec

Leader mondial sur ses marchés, Vallourec fournit des solutions tubulaires de référence pour les secteurs de l'énergie et pour d'autres applications parmi les plus exigeantes : des puits de pétrole et de gaz en conditions extrêmes aux centrales électriques de dernière génération, en passant par des projets architecturaux audacieux et des équipements mécaniques ultra-performants. Fidèle à son esprit pionnier et fort d'une R&D de pointe, Vallourec ne cesse de repousser les frontières technologiques. Implanté dans une vingtaine de pays, au plus près de ses clients, le Groupe rassemble près de 17 000 collaborateurs passionnés et engagés qui offrent bien plus que des tubes : ils proposent des solutions toujours plus innovantes, fiables et compétitives, pour rendre possibles tous les projets.

Coté sur Euronext à Paris (code ISIN : FR0013506730, Ticker VK), Vallourec fait partie de l'indice SBF 120 et est éligible au Service de Règlement Différé (SRD) Long Seulement.

Aux États-Unis, Vallourec a mis en place un programme sponsorisé d'American Depositary Receipt (ADR) de niveau 1 (code ISIN : US92023R4074, Ticker : VLOWY). La parité entre l'ADR et l'action ordinaire Vallourec est de 5 pour 1.

Calendrier

28 juillet 2021

Publication des résultats du second trimestre et du premier semestre 2021

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations investisseurs

Jérôme Friboulet

Tél. : +33 (0)1 49 09 39 77

Investor.relations@vallourec.com

Relations presse

Héloïse Rothenbühler

Tél. : +33 (0)1 41 03 77 50

heloise.rothenbuhler@vallourec.com

Relations actionnaires individuels

N° Vert : 0805 65 10 10

actionnaires@vallourec.com